

# L'Hospice (1)



Créé en **1865**, sous l'impulsion du Dr Augustin Morvan, afin de procurer aux indigents de la commune, asile et soins médicaux.

Son financement s'est fait sous forme de donations, dont la principale est celle de M<sup>lle</sup> ABARNOU qui apporte **10 000 Frs** sur les 14 500 Frs nécessaires à sa construction.

À son ouverture, l'établissement comprend **16 lits**. Il est tenu par des religieuses (congrégation des Filles du St Esprit) déjà en charge de l'école communale des filles, rue du couvent.